

Le 04 mai 2018



Pour faire suite aux délais très courts pour candidater sur les postes ouverts dans le cadre du seul mouvement général de 2018,

Pour faire suite au volume démesuré des postes proposés qui a empêché les Officiers d'étudier tous les postes susceptibles de les intéresser et de s'y positionner utilement,

Pour faire suite au nombre très important de régularisations et de mouvements internes dans le cadre de ce télégramme, rendant les postes réellement vacants difficilement identifiables,

De nombreux postes étant restés sans candidat, tous grades confondus ; et ces postes n'ayant pas été reproposés par télégramme,



SYNERGIE-OFFICIERS vous informe qu'un mouvement ponctuel va faire suite à la CAP du 6 juin pour permettre aux Officiers de se positionner sur des postes vacants à l'issue de la CAP

Plus que jamais, **SYNERGIE-OFFICIERS** souhaite que les Officiers soient traités comme des cadres et considère qu'un télégramme avec autant de postes n'est pas à la hauteur de leur nouveau statut.

SYNERGIE-OFFICIERS le demande depuis des années, mais il est vraiment temps d'étoffer le Bureau des Officiers (BOP), largement sous-dimensionné, notamment par rapport au « Département » qui traite de la gestion des Commissaires (« Bureau des Officiers » vs « Département du management et de la gestion des Commissaires»... sic).



Nonobstant la meilleure volonté du monde que les effectifs du BOP manifestent et la cadence infernale qu'ils s'imposent, il leur est impossible de faire face à tous les chantiers d'actualité de manière qualitative.

SYNERGIE-OFFICIERS déplore également l'immobilisme de certaines Directions sur la nomenclature des Officiers. Il est grand temps, là aussi, de toiletter la nomenclature pour qu'elle corresponde au nouveau statut de catégorie A-TYPE des Officiers.

Les niveaux de poste ne sont plus adaptés à la physionomie du corps (avec un grade supérieur en plus). Ils ne sont plus cohérents par rapport à l'objectif cible des 40-40-20 (40% de Capitaines, 40% de Commandants et 20% de sommitaux - Emplois Fonctionnels et Divisionnaires).

Trop de postes ne correspondent plus à des fonctions d'Officiers tandis que de nombreux postes, vacants, à haute valeur ajoutée, devraient l'être, mais sont bloqués par le corps de conception et de direction qui en refuse la déflation. Par crainte de souffrir la comparaison ?

SYNERGIE-OFFICIERS dénonce cette situation depuis longtemps mais constate une accentuation des difficultés dont les seules victimes sont les Officiers, au préjudice du bon fonctionnement du service public.

Le protocole de 2016 est extrêmement valorisant pour tous les Officiers. La gestion de notre corps doit se mettre en adéquation avec les mesures statutaires et fonctionnelles obtenues dont la déclinaison ne peut pas seulement se concrétiser par un exhaussement indiciaire.

Le Bureau National